

Certificat d'université en Evaluation des atteintes à la santé ULB



Vous souhaitez **vous spécialiser dans l'évaluation des atteintes à la santé** ? La **formation en Evaluation des Atteintes à la Santé proposée par l'Université libre de Bruxelles** est la solution idéale pour vous !

Cette formation offre de nombreuses opportunités professionnelles : expert auprès des tribunaux, médecin conseil auprès d'une compagnie d'assurance, du Fonds des maladies professionnelles ou encore des mutualités. Elle apporte également une connaissance essentielle à tous les praticiens confrontés avec les problématiques et suivis de leur patient dans le cadre des accidents du travail et du dommage corporel en général, d'intérêt évident pour les médecins généralistes, elle s'adresse également aux spécialistes qui souhaitent être investis dans des missions de sapiteurs.

Cette formation est définie par l'arrêté ministériel du 22 janvier 2007 fixant les critères spéciaux d'agrément des médecins spécialistes, maîtres de stage et services de stage en **médecine d'assurance et expertise médicale**. Elle est la seule à pouvoir être valorisée en même temps qu'une autre spécialisation : vous pouvez cumuler des missions d'expertise avec votre activité professionnelle habituelle.

Par ailleurs, la formation juridique dispensée au cours du certificat est agréée par la SPF Justice (formation qui satisfait aux conditions de l'article 2 de l'arrêté royal du 30 mars 2018), ce qui vous permet d'être inscrit au registre national des experts judiciaires.

N'attendez plus pour vous inscrire à la formation en Evaluation des Atteintes à la Santé de l'Université libre de Bruxelles et donner un nouvel élan à votre carrière !

En pratique :

- La formation se déroule en trois ans et comporte des enseignements théoriques, des séances d'observation réalisées sur le terrain sous la supervision de maîtres de stage dans différentes disciplines concernées par l'évaluation des atteintes à la santé, des séminaires ainsi qu'un travail de fin d'études.
- Les cours sont organisés à l'ULB selon un horaire de deux à trois jours complets par mois.

Envie d'en savoir plus :

- <https://www.ulb.be/fr/programme/fc-374>
- <https://desevasa.ulb.ac.be/>
- helsci@ulb.be